

LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

 Homme Femme

Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone professionnel : Mail :

PHOTO

D'IDENTITÉ

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Activité :

Nom du chef d'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Commune : Code postal :

N° de SIREN : Code APE :

Téléphone : Mail :

Nombre de salariés :

Statut de l'entreprise : Micro entrepreneur Entreprise individuelle EIRL EURL SARL SAS Autre :

CADRE RÉSERVÉ A LA CMA

Entretien (date, conseiller, attestation positionnement)	Dossier accepté (date et motifs)	Dossier refusé (date et motifs)

STATUT DU STAGIAIRE

 Artisan/Gérant non salarié Micro entrepreneur Dirigeant SAS/SASU Conjoint Collaborateur RM Conjoint associé Salarié(e) Demandeur d'emploi

Autre à préciser :

FORMATION DU STAGIAIRE

Niveau de formation actuel.....

Diplômes obtenus :

Intitulés	Année d'obtention

INSCRIPTION AUX MODULES DE L'ADEA

Cocher les modules de votre choix :

- Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale** - 70 heures (Bloc 1)
(lien hypertexte possible sur fiche catalogue)
 - Pas de programmation sur 2022.
- Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale** - 203 heures (Bloc 2)
 - Tous les mardis à partir de septembre 2022
- Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale** - 112 heures (Bloc 3)
 - Tous les mardis à partir du 1^{er} février 2022
- Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale** - 98 heures (Bloc 4)
 - Pas de programmation sur 2022

*(Sous réserve d'un effectif suffisant)

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER LORS DE VOTRE INSCRIPTION

- 1 photo d'identité (à agraffer/coller sur votre dossier)
- 1 C.V. (sinon remplir l'annexe jointe) avec copie(s) des diplômes
- Justificatifs pour les conjoint(es) associé(es) et les micros entreprises
- 1 photocopie de votre carte d'identité
- 1 RIB
- Si Micro-entrepreneur : copie de la déclaration du Chiffre d'affaires au SSI

Important : en cas de changement de statut, coordonnées (mails, téléphone, adresse) merci de nous en informer

Pour faciliter le montage financier de votre dossier, merci de bien vouloir nous retourner le bulletin dans les plus brefs délais, à l'adresse suivante :

CMA LOIRE
RUE DE L'ARTISANAT ET DU CONCEPT
BP 751
42951 ST ETIENNE CEDEX 9

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous êtes conjoint(e) collaborateur, conjoint(e) associé(e), artisan ou auxiliaire familial non salarié dans une entreprise artisanale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

A personnaliser par CMAD DROITS D'INSCRIPTION (restant à votre charge)

- 1050 € Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale - 70 heures (Bloc 1)**
- 3045 € Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale - 203 heures (Bloc 2)**
- 1680 € Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale - 112 heures (Bloc 3)**
- 1470 € Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale - 98 heures (Bloc 4)**

Je soussigné(e)..... règle la somme de
pour le(s) module(s)

Règlement par chèque (à l'ordre de CMA Loire)

Fait àle

SIGNATURE

Le Financement de votre formation est assuré par le Conseil de la Formation (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat). Seuls les droits d'inscription restent à votre charge ou à la charge de l'entreprise.

Pour le(s) conjoint(s) associé(s) joindre les statuts de l'entreprise ou attestation du comptable.

Pour les micro entreprises, joindre un justificatif de déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes non nul auprès du SSI datant de moins de 12 mois.

Vous êtes salarié ou autre

Le financement de votre formation peut être assuré dans le cadre du financement de la Formation Continue des salariés (Compte Personnel Formation, Plan de développement des compétences de l'entreprise ou dispositif de reconversion ou promotion par alternance dit « PRO A »).

PROCÉDURE À SUIVRE :

1. **Informez l'employeur** de votre souhait de suivre la formation **ADEA**.
2. S'il est d'accord, l'employeur devra faire la demande de financement auprès de l'organisme auquel il cotise (*Opérateur de compétences des entreprises de proximité pour la Boulangerie/Pâtisserie, la Coiffure, la Fleuristerie / Opérateur de compétences de la Construction ou OPCO 21 pour la Menuiserie*).
3. **Retourner votre dossier d'inscription complété, en précisant les modules choisis**, à la Chambre de Métiers qui adressera à l'entreprise, un dossier complet (devis, convention de formation, programme et planning) destiné à l'organisme financeur.

Si la prise en charge est acceptée par l'OPCO, au terme de la formation, la facture sera adressée :

- Soit à l'OPCO (si la subrogation a été accordée)
- Soit à l'entreprise qui règlera et se fera rembourser.

Si la prise en charge est refusée par l'OPCO, le stagiaire devra régler le coût des modules choisis, dans le cadre d'un Contrat de Formation.

« Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'ADEA et accepte d'accomplir les démarches nécessaires »

« Je certifie avoir pris connaissance des fiches détaillées des modules et du règlement intérieur »

« Je certifie avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepte »

Fait à le

SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

SIGNATURE DU SALARIÉ

Informations importantes :

Protection des données : Nous vous remercions de bien vouloir remplir l'ensemble du dossier. Les données que vous mentionnez nous permettront, soit de valider votre inscription, soit de convenir avec vous d'un entretien de pré-inscription aux fins de bien vérifier si ce parcours vous est adapté.

Conformément aux directives de la CNIL – Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer votre inscription. Les destinataires des données font partie du personnel de la CMA Loire. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Formation du Site de la CMA Loire sur lequel votre formation est dispensée. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Rappel sur l'organisation

- Être assidu aux cours pour se présenter à l'examen final : **Une présence aux cours d'au moins 80 % est obligatoire.**
- Participer aux contrôles continus dont les notes sont prises en compte pour la validation des modules.
- **Attention :** Nous prévenir pour tout changement dans votre situation (ex : changement d'employeur ou de statut) qui entraîne une modification de prise en charge financière de votre formation
- Il ne sera procédé à aucun remboursement des droits d'inscription après le début de la formation.

Nous restons à votre disposition pour vous conseiller dans le choix des modules et vous aider à faire votre demande de financement

Tél : 04 26 03 06 68

Mail : formation.loire@cma-auvergnerrhonealpes.fr

CADRE RÉSERVÉ A LA CMA

Modules	Inscription à l'examen le	Validation le	Echec le
Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale - 70 heures (Bloc 1)			
Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale - 203 heures (Bloc 2)			
Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale - 112 heures (Bloc 3)			
Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale - 98 heures (Bloc 4)			

ANNEXE – PARCOURS PROFESSIONNEL DU STAGIAIRE

Il vous faut indiquer dans le tableau ci-après les différents emplois que vous avez tenus depuis votre sortie du système scolaire, si vous n'avez pas de CV actualisé.

Remarques :

- Votre temps d'apprentissage constitue une période d'activité à part entière que vous mentionnerez dans ce tableau.
- Il s'agit de l'expérience professionnelle et non de la formation par voie scolaire, qu'elle soit publique ou privée, laquelle devra figurer dans la partie formation.

PÉRIODE	EMPLOI	EMPLOYEUR (dénomination et coordonnées)	DURÉE	REMARQUES ÉVENTUELLES